Examen préalable de la conception d'une installation d'assainissement non collectif dont la charge brute de pollution organique est inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5

Fiche déclarative

Vous envisagez de réaliser des travaux sur votre installation d'assainissement non collectif, vous devez obtenir l'accord du SPANC – Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Coordonnées du SPANC : Communauté de Communes COMTAL LOT et TRUYÈRE
18 Bis Avenue Marcel Lautard
12500 ESPALION
Tél : 05 65 51 55 57 – Courriel : spanc@3clt.fr

Pour cela, vous devez remplir et déposer le présent document auprès du SPANC accompagné de l'intégralité des pièces complémentaires demandées.

Votre dossier sera étudié en deux temps :

- **Examen préalable du projet d'implantation sur la base du présent dossier renseigné**
- **Contrôle sur site effectué pendant les travaux (avant remblaiement) pour confirmer leur bonne exécution**

Le contrôle de la conception et de la réalisation de toute nouvelle installation d'assainissement non collectif effectué par le SPANC – est une exigence découlant de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992. Il est encadré par l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif dont la charge brute de pollution organique est inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 et par l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités d'exécution de la mission de contrôle du SPANC.

Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez retrouver toutes les informations sur l'assainissement non collectif sur le site internet :
www.assainissement-non-collectif.de-veloppement-durable.gouv.fr
et y consulter le guide d'information sur les installations à l'attention des usagers.

Une étude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière peut être exigée par le SPANC. Cette information figure dans le règlement du service. Merci de bien vouloir en prendre connaissance et de prendre contact avec votre SPANC pour toute information complémentaire.

VOLET 1 Informations générales

▶ NATURE DE LA DEMANDE

Le projet d'installation d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre :

❑ d'une demande de permis de construire **d'une construction neuve**

❑ d'une demande de permis de construire **d'une construction déjà existante** (transformation, agrandissement)

❑ de la réhabilitation ou de la création d'une installation sans permis de construire

❑ d'une modification du projet d'installation suite à précédente conclusion du SPANC négative (projet non conforme)

▶ COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE

Nom et prénom du demandeur : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Commune : .....
Tél : ..... Courriel : .....@.....

Adresse du projet d'installation d'assainissement (si différente de l'adresse du demandeur) :.....
.....
Code postal : ..... Commune : .....
Tél : ..... Courriel : .....@.....

Référence cadastrale de l'habitation assainie (section et numéro) : .....
Référence cadastrale de l'implantation de l'installation d'assainissement (section et numéro) :
.....

VOLET 2 Caractéristiques du projet

▶ MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION

Concepteur du projet (bureau d'études, maître d'œuvre, etc.)

Nom : .....
Téléphone : .....
Adresse : .....
.....

Installateur (entreprise ou particulier) – si connu

Nom : .....
Téléphone : .....
Adresse : .....
.....

▶ CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE

Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle ?

❑ Oui ❑ Non

Si oui, sera-t-il en partie conservé ?

❑ Oui ❑ Non

Détail des éléments qui seront conservés : .....
.....
.....
.....

Maison d'habitation individuelle

Type de Résidence

❑ Principale ❑ Secondaire ❑ Location ❑ Autre (préciser : .....)

Combien de **pièces principales*** (**PP**) la construction compte-t-elle ? .....

(En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales <u>après travaux</u>)*

** Au sens de l'article R 111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux « pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)*

Cas particulier : si le dimensionnement retenu est différent de la règle de base *(« nombre de pièces principales = nombre d'Équivalents-Habitants (EH) »),*
quel est le nombre d'EH retenu ? ..... EH

N.B. : le cas échéant, une étude particulière devra obligatoirement être fournie.

Autres immeubles

(locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc.)

Quel est (quels sont) le(s) type(s) de locaux qui sera (seront) desservi(s) par l'installation ? .....
.....

Quelle est la capacité d'accueil de l'immeuble ou nombre d'usagers permanents ?
..... personnes

Quel est le nombre d'Équivalents-Habitants retenu (si connu) ?..... EH

▶ MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

❑ Adduction publique

❑ Alimentation privée - *Merci de préciser par quel moyen (puits, forage, etc.) :* .....
.....

Présence d'un captage privé (prélèvement, puits, forage) à proximité de l'installation prévue ? ❑ Oui ❑ Non

N.B. : il peut s'agir d'un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine

Si oui : - l'ouvrage est-il déclaré ? ❑ Oui ❑ Non

N.B. : tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R. 214-5 du code de l'environnement, est déclaré au maire.

- l'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine ? ❑ Oui ❑ Non
- l'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ? ❑ Oui ❑ Non
- la distance entre le captage et l'installation prévue est-elle supérieure à 35 mètres ? ❑ Oui ❑ Non

N.B. : la création d'une installation d'assainissement non collectif à moins de 35 m d'un forage déclaré n'est possible que lorsqu'il est démontré que l'implantation permettra de garantir une eau propre à la consommation humaine.

▶ COLLECTE DES EAUX PLUVIALES

Les eaux pluviales seront-elles bien évacuées indépendamment des eaux usées ? ❑ Oui ❑ Non

N.B. : si non, une séparation sera obligatoirement à mettre en œuvre.

▶ CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

Existence d'une étude de sol spécifique ? ❑ Oui ❑ Non

N.B. : si oui, l'étude devra être jointe au présent dossier.

Surface totale : ..... m² Surface disponible pour l'installation : ..... m²

- **Pente existante :** ❑ < 5 % ❑ de 5 à 10 % ❑ > 10 %
- **Terrain inondable :** ❑ Oui ❑ Non ❑ Ne sais pas

- Nappe d'eau présente à moins de 1 mètre du fond de fouille projeté (hors niveau exceptionnel des hautes eaux) : ❑ Oui ❑ Non

N.B. : si oui, une dalle d'amarrage peut être nécessaire.

- **Appréciation de la nature du sol** (à préciser en cas d'absence d'étude de sol jointe à la présente demande) : ❑ à dominante argileuse ❑ à dominante sableuse ❑ à dominante limoneuse

- Présence de la roche à moins de 1 mètre de la surface du sol : ❑ Oui ❑ Non

OBSERVATIONS *(vous pouvez préciser toutes les informations qui vous paraissent utiles pour permettre au SPANC l'examen du projet d'installation)* : .....
.....
.....
.....

▶ CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION PROJETÉE

IMPORTANT : la présente demande sera impérativement accompagnée d'un plan de masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel l'immeuble concerné par la demande et les différents éléments de la filière d'assainissement projetée (prétraitement, traitement primaire et secondaire, évacuation) devront obligatoirement figurer à l'échelle.

INSTALLATIONS AVEC DISPOSITIF DE TRAITEMENT PAR LE SOL EN PLACE OU PAR UN MASSIF RECONSTITUÉ

Prétraitement et ou traitement primaire

❑ **Bac à graisses :**

❑ 200 litres (eaux de cuisine) ❑ 500 litres (toutes eaux ménagères)

❑ Autre volume : ..... litres

N.B. : dispositif conseillé si la distance entre la sortie des eaux ménagères et la fosse toutes eaux est supérieure à 10 m.

❑ **Fosse toutes eaux** Volume : ..... m^3

N.B. : les ventilations primaire et secondaire doivent être prévues conformément aux normes en vigueur

❑ **Pré filtre** (décolloïdeur) Volume : ..... m^3

Est-il intégré à la fosse ? ❑ Oui ❑ Non ❑ Ne sais pas

❑ **Autre dispositif** (fosse chimique, fosse d'accumulation) : .....

❑ **Toilettes sèches :**

Le cas échéant, renseigner dans le présent formulaire les dispositifs prévus pour le prétraitement, le traitement primaire, le traitement secondaire et l'évacuation des eaux ménagères.

Préciser les moyens qui seront mis en œuvre pour épandre sur la parcelle les boues produites (obligation réglementaire) :
.....
.....
.....
.....

Partie réservée à l'agent du SPANC

Les éléments fournis sont-ils suffisants pour contrôler le projet ?
❑ Oui ❑ Non

L'implantation de la filière est-elle adaptée aux contraintes sanitaires ? (proximité d'une zone à enjeux sanitaires ou d'un captage privé d'eau)
❑ Oui ❑ Non

Le volume du bac à graisses est-il adapté ?
❑ Oui ❑ Non

Le volume de la fosse est-il adapté ?
❑ Oui ❑ Non

Le volume du préfiltre est-il adapté ?
❑ Oui ❑ Non

Dispositif réglementaire ?
❑ Oui ❑ Non

Traitement secondaire

Épandage par le sol en place

❑ **Tranchées d'épandage**
Longueur = ... ml soit ..... tranchée(s) x ..... m
Profondeur = ... m Largeur = ... m

❑ **Lit d'épandage**
Surface = ... m² soit ..... m x ..... m
Profondeur = ... m

Épandage par un massif reconstitué

❑ **Lit filtrant vertical non drainé**

❑ **Lit filtrant drainé à flux horizontal**

❑ **Filtre à sable vertical drainé**

Veuillez renseigner les caractéristiques ci-dessous

Longueur = ... m Largeur = ... m
Surface = ... m² Profondeur = ... m

❑ **Tertre d'infiltration**
Hauteur = ... m
Longueur à la base = ... m Longueur au sommet = ... m
Largeur à la base = ... m Largeur au sommet = ... m

❑ **Lit filtrant drainé à flux vertical à massif de Zéolithe**
Fournisseur : .....
Surface de filtration = ... m²

Le dispositif de traitement est-il adapté aux contraintes de sol ? (perméabilité, nappe, pente, etc.)
❑ Oui ❑ Non

Le dimensionnement du dispositif de traitement est-il adapté au logement/capacité d'accueil ?
❑ Oui ❑ Non

INSTALLATION AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS DE TRAITEMENT :
FILIÈRE AGRÉÉE

Dénomination commerciale/Titulaire de l'agrément : .....
.....
Modèle : .....
Numéro d'agrément : .....
Capacité de traitement (en Équivalents-Habitants) : ..... EH

Filière réglementaire ?
❑ Oui ❑Non
Le dispositif agréé est-il adapté au contexte (type d'usage, sensibilité du milieu, immeuble) ?
❑ Oui ❑ Non

DISPOSITIFS ANNEXES ÉVENTUELS

❑ **Chasse Automatique** (chasse à auget, auget basculant)
Volume de la bâchée : L
❑ **Pompe ou système de relevage**
Volume du poste : L
Usage : ❑ Eaux brutes ❑ Eaux prétraitées ❑ Eaux traitées

Le dispositif annexe est-il adapté au projet ?
❑ Oui ❑ Non

*MODALITÉS D'ÉVACUATION DES EAUX TRAITÉES**

**se référer au règlement du SPANC*

❑ **Par infiltration dans le sol en place**
❑ **Via le dispositif de traitement par épandage**
❑ **Tranchée(s) d'infiltration / d'irrigation** (barrer la mention inutile)
Longueur = ... ml soit .....tranchée(s) x ..... m
Profondeur = ... m
❑ **Lit d'infiltration / d'irrigation** (barrer la mention inutile)
Surface = ... m² soit ..... m x ..... m
Profondeur = ... m

<u>Cas de rejet par infiltration :</u>
Le rejet est-il adapté au contexte parcellaire et à la nature du sol ?
❑ Oui ❑ Non

❑ **Par rejet vers le milieu hydraulique superficiel** (joindre obligatoirement une étude particulière)

N.B. : solution d'évacuation soumise à autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu (si rejet dans un réseau pluvial, l'étude particulière doit prendre en compte le milieu récepteur à l'exutoire du réseau)

❑ **Fossé existant :** préciser le type d'exutoire du fossé (si connu) : .....

.....

Propriétaire/gestionnaire : .....

❑ **Cours d'eau, mare, étang, etc. :** nom (si connu) : .....

.....

Propriétaire/gestionnaire : .....

Les eaux traitées se déversent-elles dans un réseau d'eaux pluviales ?

❑ Oui ❑ Non

Si oui, veuillez cocher ci-dessus la nature de l'exutoire de ce réseau.

❑ **Par rejet dans un puits d'infiltration** (joindre obligatoirement une étude hydrogéologique)

Cas de rejet en milieu superficiel :
Aucune autre solution n'est envisageable ?
❑ Oui ❑ Non

Le pétitionnaire possède-t-il l'autorisation de rejeter ?
❑ Oui ❑Non

Cas de rejet dans un puits :
Le rejet est-il autorisé ?
❑ Oui ❑ Non

PIÈCES À JOINDRE AU PRÉSENT DOSSIER TECHNIQUE

- Copie de l'**Étude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière** (si réalisée)
- Si l'Étude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière n'a pas été réalisée :
  - Plan de situation au 1/25 000
  - Plan de masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel figurent l'immeuble et la filière ANC projetée à l'échelle
  - Plan d'implantation de la filière choisie (dont plan de coupe avec points de niveau)
- **Le cas échéant, accord du propriétaire de l'exutoire** (cas d'une évacuation dans le milieu superficiel).

ENGAGEMENTS DU PROPRIÉTAIRE

Le propriétaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts. En outre, il s'engage :

- À informer le SPANC de toute modification de son projet ;
- À ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'accord du SPANC ;
- À informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement selon les modalités précisées dans le règlement du SPANC ;
- À ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux ;
- À procéder à la réception des travaux et à communiquer le procès-verbal au SPANC. Dans le cas où le propriétaire réalise lui-même les travaux, une attestation sur l'honneur confirmant le respect des règles de l'art devra être transmise au SPANC
- À ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement ;
- À assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis relatif à l'agrément publié au JO le cas échéant (filières agréées) ;
- À s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPANC.

VOLET 3 Conclusion du SPANC sur le projet d'installation

❑ **PROJET CONFORME A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR**

❑ **PROJET NON CONFORME A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR**

Modifications à réaliser / Commentaires :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à : .....ESPALION....., le .....

Nom et prénom du représentant de l'autorité compétente : .....Bernard SCHEUER.....
Qualité : ...Vice-Président de la Communauté.....
...de Communes Comtal Lot et Truyère.... Signature :